

# LE MAIRE A DIT :

- une enquête publique, relative à l'acquisition du Bois Saint Martin par la ville de Noisy-le-Grand et la région IDF, se déroule du 17 juin au 17 juillet 2009
- le site du Bois Saint Martin appartient actuellement à des propriétaires privés
- la ville de Noisy-le-Grand et la région IDF souhaitent confier l'entretien et la conservation du site à un organisme spécialisé **SI** l'acquisition du Bois Saint Martin se conclut

## *Notre lettre pétition*

- le Maire a communiqué autour l'enquête publique concernant l'acquisition du Bois Saint Martin au moins une semaine avant le début de l'enquête publique par plusieurs moyens d'informations. Cependant, l'enquête publique relative à la modification du PLU de NLG, qui permettait l'implantation d'une ville dans un terrain de moins de 7 ha au Clos d'Ambert, a fait l'objet de quelques lignes dans le magazine de Noisy diffusé plus d'une semaine après le début de l'enquête publique, dont la date de début n'a pas été communiquée ;
- Notre association (ADCA) est opposée à l'expropriation de toute nature. Il faut respecter le droit de propriété, qui est un droit fondamental ;
- Confier l'entretien et la conservation du Bois Saint Martin à un organisme spécialisé signifie des **dépenses supplémentaires pour tous les Noiséens** : acquisition du site, expropriations, frais relatifs à cet organisme et aux différents projets envisagés par la commune. Souvenez-vous, il y a à peine quelques mois, le Maire a confié nos rues et parkings à un organisme spécialisé (Vinci) et **nous le payons tous les jours. Et, ce n'est que le début !** Nous nous considérons comme de plus en plus traquer ;
- L'ADCA et les habitants de notre quartier ont **déjà manifesté à plusieurs reprises le souhait d'avoir un parc public, une maison de repos, une crèche grande capacité au sein d'une nouvelle zone pavillonnaire au Clos d'Ambert.** Mais, malheureusement, le Maire préfère la concentration de logements. Grâce à nos propositions, tous les Noiséens pourront profiter des espaces verts et autres infrastructures indispensables à Noisy Centre et ses environs.

Pour toutes ces raisons, l'ADCA est opposée à l'acquisition du Bois Saint Martin, qui est un leurre pour notre quartier. Si l'acquisition de ce site aboutit, Noisy Centre et ses environs seront entourés de blocs de **béton** dans lesquels la densification de la population sera très concentrée et sans aucun espace vert. Les derniers arbres de Noisy Centre et ses

environs seront euthanasiés comme ceux de l'avenue Charles de Gaulle et Aristide Briand avant cela.

Si vous souhaitez manifester votre opposition à l'acquisition du Bois Saint Martin et aux autres dépenses inutiles, et si vous souhaitez exprimer votre souhait de préserver la nature telle qu'elle l'est, ainsi que respecter la propriété privée au Bois Saint Martin, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner la lettre pétition ci-jointe, dès aujourd'hui et au plus tard le 17 juillet 2009, à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur  
Direction de l'Urbanisme - 3, avenue Emile Cossonneau 93160 Noisy-le-Grand

Vous pouvez bien entendu ajouter vos propres commentaires ou bien écrire directement sur les registres de la Direction de l'Urbanisme

**Ou bien, déposer la lettre pétition dans la boîte aux lettres de l'Association de Défense du Clos d'Ambert (ADCA), qui se chargera de la transmettre au Commissaire enquêteur (date de dépôt max : le 17 juillet 2009 midi) à l'adresse suivante :**

**Association de Défense du Clos d'Ambert (ADCA)  
33, rue de la Justice 93160 Noisy-le-Grand**

**Ou bien, par e-mail à l'adresse suivante : [Association.ADCA@yahoo.fr](mailto:Association.ADCA@yahoo.fr)  
Chaque membre de la famille est invité à signer la lettre pétition car plus nombreux, nous serons plus forts.**

**A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,  
avis relatif à l'enquête publique pour l'acquisition du Bois Saint Martin  
par la ville de Noisy-le-Grand et la région IDF,**

**Je dis NON à l'acquisition du Bois Saint Martin par la ville de Noisy-le-Grand et la région IDF**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date : ..... Signature :

Observations complémentaires :